Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217400704-20261013-D2026_81-DE

Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie

D 2026 - 81

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	21
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du conseil municipal : 06 octobre 2026

OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme TRONCHON, maire,

PRESENTS : PARIS A. MORAND F. BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F. PLEYNET J.P. CHANTELOT C. BILLARD G. MOUTHON S. CONSTANTIN V. DE GELDER M. VIRGILI J. RODRIGUES LAURO D. RENAULT A. BALBO A. VEYRAT V.

EXCUSÉS : LAFFONT V. « pouvoir à TRONCHON J. » GAZARYAN E. « pouvoir à PARIS A. » GEROUDETA. « pouvoir à PLEYNET J.P. » CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M. GUY E. « pouvoir à VEYRAT V. »

Est élu secrétaire de la séance : RENAULT A.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale, notamment son article L 313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement public de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant le départ en retraite d'un agent recruté au poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe et l'absence de candidat à ce même grade, Monsieur le maire propose la création d'un emploi d'adjoint administratif, à temps complet, à compter du 15 octobre 2026.

Monsieur le maire précise que la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe ne pourra être délibérée qu'après avis du CST (comité social territorial).

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217400704-20261013-D2026_81-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet, à compter du 15 octobre 2026 ;

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois en conséquence ;

DÉCIDE d'inscrire les crédits au chapitre 012 du budget de l'exercice ;

PREND ACTE que le comité social territorial (CST) sera saisi en vue de la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe ;

CHARGE Monsieur le maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Antoine RENAULT

Le maire
Jérôme TRONCHON

MAIRIE DE CHENS-SUR-LEMAN 74 (Haute-Savoie)

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 074-217400704-20261013-D2026_81-DE

COMMUNE CHENS SUR LEMAN
HAUTE SAVOIE

au 15/10/2026

CADRE EMPLOIS	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	POSTE POURVU
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET				
SERVICE ADMINISTRATIF				
Attachés territoriaux	Attaché principal	A	1	1
Rédacteurs	Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1
	Rédacteur	B	1	0
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	0
	Adjoint administratif territorial	C	4	4
			10	**6**
SERVICE TECHNIQUE				
Techniciens	Technicien	C	1	0
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	1	0
Adjoints techniques	Adjoint technique principal 2e classe	C	1	1
	Adjoint technique	C	6	4
			9	**5**
SERVICE SCOLAIRE				
ATSEM	Adjoint animation	C	1	1
ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	C	4	3
	ATSEM principal 2ème classe	C	1	1
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise	C	1	1
			7	**6**
SERVICE POLICE MUNICIPALE				
Gardes champêtre	Garde champêtre chef principal	C	1	1
Agent de police municipale	Brigadier chef principal	C	1	1
			2	**2**
SERVICE CULTUREL				
Adjoints du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	1
Adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1
			2	**2**
SERVICE SPORTIF				
Educateur des APS	Educateur des APS	B	1	0
			1	**0**
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
SERVICE SCOLAIRE				
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal 17,50/35	C	1	1
Adjoints techniques	Adjoint technique 17,50/35	C	2	2
	Adjoint technique principal 2e classe 17,50/35	C	1	1
Adjoints d'animation	Adjoint d'animation 24,64/35	C	1	0
			5	**4**